



reduction de preavis pour raison professionnelle

Par **krine**, le **20/09/2020** à **17:27**

bonjour, je travaille dans un ehpad et mon employeur me paye une formation qualifiante qui va durer 1 année scolaire, cette formation est loin de mon lieu de travail c'est pourquoi je souhaite déménager. étant donné que mon déménagement est pour raison professionnelle je pensais avoir droit à une réduction de mon préavis de location cependant l'agence de location refuse de réduire le préavis sous prétexte que je réintègre mon lieu de travail après la formation (dans 1 an...) pourrais je avoir quelques informations et conseils à ce sujet?
cordialement

Par **P.M.**, le **20/09/2020** à **17:45**

Bonjour,

Il faudrait vérifier si le logement se situe en zone tendue prévue par le [Décret n° 2013-392](#) autrement, effectivement, il ne s'agit pas d'une mutation au sens strict du terme...